



Permis B (UE-AELE) avec activité indépendante

- Ancien permis de séjour (si déjà travaillé en CH)
- Demande d'un titre de séjour dûment remplie et signée
- Copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité
(copie couleur de bonne qualité)
- Lettre de motivation expliquant en détail l'activité prévue
- Dossier complet sur l'activité projetée et les moyens financiers
 - Business plan
 - Copie des diplômes
 - Copie du CV
 -
- Copie du contrat de bail (si locataire)
- Attestation d'assurance maladie et accident suisse (carte européenne pas valable même pour ressortissants des pays limitrophes)
- Déclaration d'arrivée dûment remplie et signée
- Emoluments **payables au dépôt de la demande** : CHF 95.-

**La prise d'emploi n'est pas autorisée
tant que le permis définitif n'a pas été délivré.**

Le non-respect de ce délai conduira à une amende.



Seuls les dossiers complets seront acceptés.